

Etude Ipsos - Avere-France auprès d'utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables : présentation des principaux résultats



ECHANTILLON

3643 propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables



DATES DE TERRAIN

Du 27 juillet 2020 au 8 septembre 2020



METHODE

Échantillon interrogé par internet

Catégorie d'agglomération des personnes sondées (en %)

Milieu rural	Petite ville	Ville moyenne	Grande ville
25	21	21	33



96 %

des utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables sont satisfaits de leur achat. 7 personnes sur 10 sont même très satisfaites.



à **94 %**

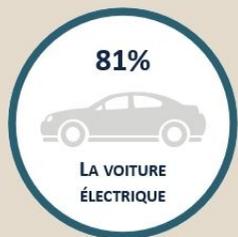
, le véhicule électrifié remplit les usages d'un modèle thermique équivalent...



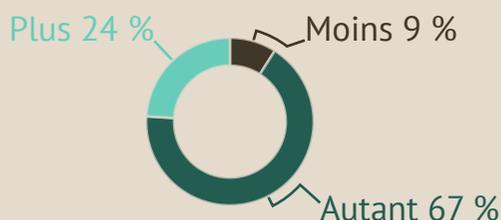
... et lorsqu'il est mis en concurrence avec un modèle thermique, il est utilisé comme véhicule principal à

71 %

Au final, la voiture électrique/hybride rechargeable est reconnue par 8 propriétaires sur 10 comme leur moyen de transport principal



D'ailleurs, seule une très faible minorité des possesseurs de véhicules électriques/hybrides rechargeables a le sentiment de rouler moins qu'avant ; deux tiers pensent rouler autant et même un quart plus qu'avant



des utilisateurs parcourent entre 31 et 100 km par jour, soit plus que la moyenne nationale des autres automobilistes (29 km)

La protection de l'environnement, devant l'envie de faire des économies et une meilleure conduite, est citée comme principale raison qui a poussé à l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable



46 % Environnement



25 % Economies



15 % Meilleure qualité de conduite

Concernant l'autonomie et la recharge...



Le véhicule électrique ou hybride rechargeable est utilisé pour tous types de trajets...

- Quotidiens 86 %
- Ponctuels (événements, sorties) 83 %
- Vacances / week-end 48 %

Si l'autonomie est suffisante pour la majorité des trajets, seuls 33 % des répondants prennent plutôt ou systématiquement leur véhicule électrique ou hybride rechargeable pour partir en vacances ou en week-ends

1/3 des répondants utilisent leur véhicule électrifié pour partir en vacances ou en week-end



Une très large majorité des propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables (70 %) a la possibilité de recharger sa voiture à domicile



Quand les propriétaires n'ont pas de recharge à domicile, c'est surtout parce qu'ils ne disposent pas de place de stationnement personnelle (à 43 %)

3

En moyenne, les propriétaires de véhicules électrifiés les rechargent 3 fois par semaine

68 % des utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables interrogés se déclarent aujourd'hui insatisfaits des bornes de recharge en voirie car :

- Les bornes sont trop souvent en panne (57 %)
- D'autres voitures utilisent la place pour se garer et non se recharger (38 %)



Plusieurs pistes d'amélioration évoquées par les répondants à l'étude ont également été identifiées par l'Avere-France et font l'objet de travaux approfondis avec les acteurs de l'éco-système de la mobilité électrique pour les rendre concrètes :

- La maintenance rapide des bornes de recharge
- L'interopérabilité des bornes (possibilité pour les utilisateurs d'avoir accès à des bornes de différents opérateurs)
- La possibilité de paiement à l'acte
- La mise en place de sanctions pour les véhicules thermiques stationnant sur des places destinées à la recharge
- L'information en temps réel sur la disponibilité des bornes
- La clarification des grilles tarifaires

Au final, il apparaît essentiel d'augmenter le nombre de bornes de recharge pour **2/3** des propriétaires interrogés

Rappelons que...

- Le gouvernement a pour objectif de déployer **100 000 points de recharge** sur tout le territoire d'ici fin 2021
- Le programme **ADVENIR** (financé par l'Avere-France) va permettre le **financement de 45 000 points de recharge** ainsi que le **réetrofit des installations actuelles antérieures à 2017** et non interopérables
- Une enveloppe budgétaire de **100 millions d'euros** sera allouée au **développement de la recharge rapide sur les autoroutes et sur le réseau routier national**